

Compte rendu de la 56ème Assemblée générale de DSNE

du 4 mai 2024

Salle des fêtes - La Peyratte

Nombre de participants : 60 adhérents présents (45 avec droit de vote et 15 nouveaux adhérents 2024, sans droit de vote) et 20 pouvoirs.

Accueil des participants. Mise à jour des cotisations, enregistrement et vérification des droits des votants et des pouvoirs de vote.

Ouverture de l'Assemblée à 14h00. Après avoir excusé les personnalités invitées et absentes, Anne Faucher, membre du bureau en charge de la vie des instances, remercie de leur présence les adhérents et invités. Elle informe l'assemblée de la présence de Séverine Vachon, vice-présidente du Conseil départemental en charge du Développement durable, des Parcs naturels régionaux (PNR) et des Espaces naturels sensibles (ENS), Jean-Claude Guérin, maire de la Peyratte, de Myriam Petit, représentant le maire de Parthenay, déléguée à l'environnement, la transition écologique, et à la mobilité et d'Olivier Cubaud, suppléant de Delphine Batho et président du Syndicat mixte de la Vallée du Thouet. Plusieurs invités sont excusés.

▪ Intervention du bureau

Intervention d'Anne Faucher

Bonjour,

Merci à vous tous d'être présents aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les élu.e.s, les représentant.e.s des associations et institutions partenaires, les adhérent.e.s et les salarié.e.s de Deux-Sèvres Nature Environnement.

Nous sommes heureux de vous accueillir à La Peyratte dont le maire, Jean-Claude Guérin, spécialiste des orchidées et président de la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée, est de nos plus anciens administrateurs. Malheureusement, son emploi du temps d' élu municipal et intercommunal ne lui permet plus de participer à nos réunions, à notre grand regret. Merci à lui de nous accueillir sur son territoire de Gâtine et vous avez pu, ce matin, découvrir la richesse en biodiversité du Gaec du Bois Hérisson que nous remercions également de son accueil.

L'année 2022 avait été marquée par la reprise de notre vie associative et 2023 prolonge la dynamique entamée l'année précédente !

80 nouveaux adhérents, une activité soutenue avec des réunions d'adhérents sur tous les secteurs du département, des réunions régulières de commissions et de groupes de travail, deux Rencontres Naturalistes dans l'année, des chantiers participatifs toujours attractifs, des initiatives qui se diversifient avec des partenariats associatifs, des projets naturalistes au service de la biodiversité grâce à l'engagement de collectivités territoriales et d'entreprises, les sorties nature et les projets pédagogiques qui permettent de diffuser les connaissances, les salarié.e.s et les bénévoles n'ont encore pas chômé cette année !

Nous vous présenterons avec Nicolas les grandes lignes du rapport d'activité tout à l'heure mais je vous invite à le lire, sinon intégralement, en tout cas de façon plus approfondie, afin de découvrir nos activités naturalistes, environnementales et associatives en 2023, je pense que vous serez surpris par leur diversité et leur richesse.

Je passe la parole à Pascale qui, dans notre gouvernance collégiale, a en charge les moyens de fonctionnement et participe à développer la vie associative.

Intervention de Pascale Jean Dit Berthelot

Bonjour à toutes et tous,

Les moyens de fonctionnement englobent la communication externe via les réseaux sociaux, la Fleur de Carotte, l'informatique avec les sites internet, les logiciels que nous utilisons pour nos réunions, le partage des informations, l'envoi de mails, ou encore la comptabilisation des heures de bénévolat. En résumé, tout ce qui permet un relai d'informations entre membres du conseil d'administration et des commissions, avec l'équipe salariée, avec vous, adhérents de DSNE mais aussi toute personne s'intéressant à l'activité de notre association.

En 2023, pas de nouveaux logiciels mais une augmentation en nombre de lecteurs et d'utilisateurs qui montrent l'intérêt pour les projets naturalistes de DSNE bien sûr mais aussi pour nos actions de défense de la nature et de l'environnement.

Outre les moyens de fonctionnement, je m'occupe aussi de la commission vie associative avec Clara Schnapper qui se présentera tout à l'heure.

Un des objets de cette commission est d'organiser les manifestations récurrentes comme l'Assemblée Générale, le FIFO, les soirées qui vous sont réservées et la soirée de remise des prix Méléagrine. Nous intervenons aussi sur d'autres manifestations, dans le cadre des relations avec nos associations amies et partenaires. Au total, une douzaine d'interventions qui n'auraient pas pu avoir lieu sans tous les bénévoles qui nous aident et que je remercie très sincèrement.

Une satisfaction, cette année, d'avoir travaillé avec des associations comme le collectif Niortais Festisol (festival des solidarités) pour organiser la projection du film Secrets toxiques à Niort, avec Unis cités entreprises pour animer une journée de solidarité auprès de salariés de la MAAF et avec l'Université Populaire du Niortais pour 2 conférences.

Et je termine avec un mot sur les sentinelles de la nature, dispositif géré collectivement par 3 bénévoles, Christian Dupuis, Alain Clochard et moi-même. Nous sommes amenés à traiter de plus en plus de dégradations (destruction de haies, dépôts de déchets principalement). Le dispositif permet également de valoriser les initiatives favorables et je vous invite à l'utiliser si vous en avez connaissance. Le dispositif détaillé se trouve sur notre site internet et une page du rapport d'activité vous donnera les principaux chiffres sur l'utilisation des sentinelles de la nature en Deux-Sèvres.

Intervention de Magali Migaud

Bonjour à toutes et à tous et merci d'être présents pour cette assemblée générale qui est un moment important dans la vie d'une association. Tout d'abord, cet événement annuel permet de nous rencontrer « pour de vrai », chose qui devient rare avec le développement de la « Visio ». C'est également le moment de faire un bilan de ce que nous avons fait collectivement dans l'année écoulée et de prendre ensemble des orientations pour l'année en cours.

L'année 2023 a été riche et mouvementée en matière de défense de l'environnement. Notre commission, forte de 11 membres, s'est **réunie 10 fois** et les groupes de travail se sont également réunis régulièrement en fonction de l'actualité. Nous avons préparé ensemble les dossiers en amont des

réunions où siègent nos délégués. Nous avons également travaillé sur l'évaluation des incidences des grands projets départementaux sur l'environnement et la biodiversité en déposant **15 avis** dans des enquêtes publiques.

Notre département, notre région et également notre pays sont dans une période de grandes mutations. Tout d'abord, une mutation climatique avec des impacts notoires sur l'eau.

Notre association (et nos fédérations) se sont mobilisées sur deux volets : QUANTITATIF et donc sur le partage de l'eau et QUALITATIF.

Pour cela, DSNE a participé à la création d'un groupe de réflexion sur ces sujets comprenant le GODS, l'APIEE, la fédération de pêche, UFC-que-choisir et la confédération paysanne pour défendre nos valeurs communes. Nous avons rencontré :

- Le 8 juin, une délégation sénatoriale sur le thème de la gestion durable de l'eau
- Le 4 septembre, le président du comité de bassin Loire Bretagne
- Le 26 octobre, le président de la Région Alain Rousset

Les questions liées à l'eau nous ont beaucoup mobilisés en 2023, mais c'est un sujet qui restera prioritaire dans les années à venir.

La deuxième grande mutation est énergétique avec le développement des énergies renouvelables dans nos territoires et le foisonnement des projets de production d'énergie (photovoltaïque, agrivoltaïque, méthanisation, éolien). Ce sujet nous a beaucoup mobilisés en 2023 et sera également un sujet majeur dans les années à venir, car si la production d'énergie renouvelable est indispensable, elle ne doit pas se faire au détriment des non humains et des milieux.

La commission environnement vous est bien évidemment grande ouverte, si vous souhaitez nous rejoindre pour poursuivre ces travaux.

Intervention de Jean-Pierre Georges

Bonjour !

Nous parlerons des Finances de DSNE lors de la présentation du Rapport Financier 2023, aussi dans ce propos introductif je vais évoquer les salariés et les bénévoles qui s'en occupent.

Je commencerai par Nicolas, notre Directeur multi-tâches, multi sollicité, et ce d'autant plus lorsque la gestion de la comptabilité est perturbée et fragilisée, ce qui fut le cas en 2023, avec :

- la démission et le départ de la comptable Solène Moreau en octobre
- le recrutement d'une Chargée de mission Administrative et Financière Emmanuelle Berthon, d'octobre à février.
- l'embauche en mars, en CDD, de Véronique Nivault comme Comptable, le temps d'accueillir une Responsable Administrative et Financière, Annabel Bachelier, qui prendra ses fonctions en juin prochain.

Christian Dupuis ayant décidé d'arrêter sa participation au Bureau en tant que Référent Finances, j'ai été désigné lors du Conseil d'Administration du 16 mai 2023 pour assurer cette fonction.

Avec Nicolas nous avons travaillé sur :

- le suivi et les actions à mener pour alimenter la trésorerie
- la redéfinition des besoins en matière de gestion comptable et financière avec l'évolution du poste de Comptable en Responsable Administratif et Financier et le recours à des prestations complémentaires de notre cabinet d'expertise comptable ADECIA.
- les budgets réalisés 2023 et Prévisionnels DSNE 2024 et aussi avec Alexandre pour le budget de

la construction de la maison de la RNR.

- la dette de Cistude Nature et les actions pour recouvrer cette créance aussi avec Anne

En binôme avec Clara, nous avons suivi une formation sur le Mécénat d'une durée de 6 jours.

Au-delà de ces actions, il nous est apparu nécessaire, de créer une Commission Finances, pour dans ce domaine comme dans les autres, partager nos connaissances, les projets et les décisions. Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2023 a décidé de créer la Commission Finances en fixant ses orientations, son pilotage et sa composition.

Cette Commission s'est réunie 3 fois depuis et a notamment travaillé sur un nouveau diaporama de présentation du Rapport Financier 2023.

Enfin, chacun faisant la promotion de sa Commission, je tiens à préciser que pour les Finances, vous êtes les bienvenus et ce dans de bonnes conditions :

- la commission est à taille humaine (5 bénévoles et Nicolas)
- elle se déplace à domicile
- et c'est la seule Commission dotée d'un cuistot maison (encore merci à Richard !)

Intervention d'Anne Faucher

Pour ma part, au sein de la gouvernance collégiale, j'ai en charge la vie des instances et les ressources humaines.

La première année du 3ème projet associatif nous a permis de d'entrevoir l'immensité du chantier que nous avons entrepris. Il sera difficile de tout faire mais nous nous y attelons avec conviction.

Pour la première fois, nous avons élaboré collectivement un projet biodiversité avec des orientations stratégiques claires qui permette que DSNE reste reconnue comme un des référents majeurs de connaissance et protection de la biodiversité en Deux-Sèvres.

Il va être soumis à votre validation et deviendra ainsi le projet commun des salarié.e.s et des bénévoles au service de la biodiversité dans notre département.

La commission biodiversité qui s'est structurée pendant l'année 2023 a désormais une feuille de route avec des actions concrètes à étudier et mettre en œuvre après validation du conseil d'administration.

En 2024, nous allons prolonger nos réflexions communes, salarié.e.s et bénévoles, avec le projet pédagogique que nous déclinerons également en orientations stratégiques et plans d'actions.

Les ressources humaines – que nous devrions d'ailleurs appeler richesses humaines – nous permettent de mettre en œuvre tous ces projets et il est important que nous soyons attentifs à la qualité de vie au travail de nos salarié.e.s.

Avec Nicolas, la commission RH veille, non seulement à l'application des textes réglementaires en particulier de la convention collective du secteur de l'animation, mais également à la vie de l'équipe au quotidien, au respect du repos nécessaire après des heures sur le terrain, parfois de nuit, parfois le samedi en plus de la semaine.

Nous souhaitons que chacun.e trouve plaisir et sens dans son activité au sein de notre association et l'interaction entre salarié.e.s et bénévoles est fondamentale pour y parvenir.

C'est donc avec plaisir que nous voyons se développer les échanges au sein de DSNE, dans le respect de chacun et chacune, entre l'équipe et le conseil d'administration, entre naturalistes et environnementalistes, entre spécialistes et néophytes, entre militants de la nature et agriculteurs, avec

l'ambition d'un monde vivant plus respectueux des êtres humains et de leur environnement.

Merci à nos partenaires associatifs, institutionnels et financiers pour leur engagement à nos côtés et merci à nos salariés et à nos bénévoles pour leur implication au quotidien pour essayer de faire aboutir cette ambition.

En fin d'assemblée générale, au moment du pot de l'amitié, nous vous inviterons à venir échanger avec les administrateurs.trices présent.e.s et les bénévoles membres des 5 commissions, aux différents endroits identifiés dans la salle.

Et si vous voulez rejoindre le conseil d'administration, nous sommes également à votre disposition, n'hésitez pas !

Profitez également de la présence des salarié.e.s pour partager leur expérience et leurs connaissances sur le terrain.

5

▪ **Parole aux élus**

Myriam Petit, représentant M. Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay, fait part de son intérêt à découvrir l'association et ses actions.

Olivier Cubaud, suppléant de Delphine Batho, députée, transmet les excuses de cette dernière ainsi que ses salutations et ses encouragements au regard de la situation actuelle, avec un recul inédit du droit de l'environnement (eau, haies, agriculture) alors que les enjeux n'ont jamais été aussi forts. Il apprécie la solidité du travail de Deux-Sèvres Nature Environnement face au recul environnemental très important actuel. En tant que Président du SMVT, il apprécie l'action positive de l'association sur le bassin du Thouet.

Séverine Vachon, en charge du Développement durable, des Parcs naturels régionaux (PNR) et des Espaces naturels sensibles (ENS) pour le Département, salue les nombreux adhérents présents et félicite Deux-Sèvres Nature Environnement pour sa dynamique et son sens de transmission des connaissances en matière d'environnement et de biodiversité du territoire. S'agissant des Espaces Naturels Sensibles, le Département a mis en place une nouvelle organisation dynamique avec le financement d'animations et d'études sur Cinq-Coux, le Cébron ainsi que les sites CEN en lien avec ses partenaires. Il souhaite ainsi recréer du lien, redonner du sens et de la dynamique. Le département participe également au financement des plantations de haies et à l'élaboration d'un fascicule sur leur entretien afin d'améliorer leur préservation sur le long terme. En tant que présidente de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) qui réunit les acteurs sur le territoire des Deux-Sèvres pour gérer la préservation de la quantité mais aussi de la qualité des ressources en eau, elle estime que Deux-Sèvres Nature Environnement aura aussi à s'investir avec une vision mesurée des enjeux de préservation des ressources et de leur meilleure répartition. Le Département accompagne également DSNE sur le calendrier des sorties nature qui permet l'éducation et la sensibilisation du grand public et elle remercie l'association pour son travail et sa démarche scientifique.

▪ **Validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 13 mai 2023 au Tallud**

Désignation des scrutateurs : Anne Faucher demande s'il y a des volontaires pour être scrutateurs au moment des différents votes. Michel Clairand et Isabelle Badenhauer se déclarent volontaires. Il n'y a pas d'opposition de l'assemblée.

Personne ne demande de modification et **le compte rendu est validé à l'unanimité**

▪ **Rapport d'activité 2023**

Anne Faucher commente les diapos présentant la vie associative

- **Adhérents** : 347, dont 81 nouveaux
- **Administrateurs.trices** : 4 nouveaux administrateurs
- **Projet associatif** : 1^{ère} année de mise en œuvre avec 14 actions réalisées et 17 en cours
- **Communication** : 394 publications Facebook (+58%) suivies par 3850 abonnés, 499 abonnés sur Instagram et 190 articles de presse
- **Equipe** : 11 salariés, 1 service civique

Nicolas Cotrel, directeur de l'association, demande aux salariés présents, dont plusieurs nouveaux depuis la dernière AG, de se présenter.

- Emilien Brabant, chargé de mission mammifères et particulièrement des chauves-souris
- Christophe Blouin, chargé de mission Education à l'Environnement et au Développement Durable, qui assure les animations scolaires ainsi que des animations grand public
- Marc Bruneau, chargé de mission entomologie, herpétologie et bivalves, en charge du projet Mares
- Vincent Le Boullec, chargé de mission entomologie et herpétologie
- Clara Schnapper, chargée de communication vie associative pour un mi-temps et chargée de coordination des projets biodiversité pour l'autre mi-temps
- Véronique Nivault, secrétaire comptable
- Thomas Degraeve, service civique sur la RNR du Bocage des Antonins
- Othilie Guillaume, stagiaire sur le programme du Damier de Succise
- Annabel Bachelier, future responsable administrative et financière de DSNE à partir de juin

Nicolas Cotrel excuse l'absence d'Anaïs Lievin, stagiaire sur le programme Mares, de Ludovic Rolland, d'Alexandre Boissinot, de Paul Cousin, et de Stéphane Barbier.

▪ **Actions pédagogiques**

Nicolas Cotrel présente les chiffres et événements des actions pédagogiques 2023 :

- 2500 personnes sensibilisées sur tout le département
- 100 interventions sur 39 classes sur 18 thématiques
- 1^{ère} aire pédagogique terrestre pour DSNE et 1^{ère} aire fluviale éducative dans le département
- 84 sorties grand public permettant de sensibiliser 1400 personnes
- 25 formations naturalistes sur 9 groupes d'espèces touchant 230 participants

▪ **Actions environnementales**

Magali Migaud commente les actions environnementales :

- 15 dépôts aux enquêtes publiques dont 9 défavorables, essentiellement sur l'énergie, l'eau et l'urbanisme
- Plus de 150 commissions avec un représentant DSNE
- 200 signalements Sentinelles de la Nature, 2 campagnes Sentinelles de la Nuit et A sec
- Suivi de 6 programmes sur l'eau potable

▪ **Gestion d'espaces naturels**

Nicolas Cotrel rappelle l'important travail réalisé sur la Réserve Régionale du Bocage des Antonins avec 77 opérations de gestion, 2560 taxons (espèces et sous-espèces) recensés dont 6 espèces nouvelles, la finalisation du projet de Maison de la Réserve, 2 nouvelles vidéos et la 1^{ère} aire pédagogique terrestre pour DSNE.

Alexandre Boissinot a réalisé l'évaluation quinquennale du plan de gestion de la Réserve consultable sur le site Internet de la RNR.

Par ailleurs 4 chantiers participatifs hors RNR, dont un nouveau site, ont été organisés par les salariés et bénévoles, avec 5 à 15 personnes par chantier.

▪ **Expertise biologique**

Nicolas Cotrel signale l'engagement de DSNE en 2023 dans 12 projets régionaux de connaissance et de conservation et l'expertise de 6 sites Natura 2000 suivis pour les chiroptères et les amphibiens.

Elle a participé aux travaux préparatoires pour la création de 3 nouvelles réserves naturelles sur le territoire et contribué à la vulgarisation de 2 atlas biologiques intercommunaux à l'échelle de 84 communes et 2 restitutions communales.

DSNE a également accompagné 17 communes pour la biodiversité de leur territoire ainsi que 5 entreprises (SIEDS, MAIF, Créateur de Forêt, RTE et Hartgassner)

Le rapport d'activités est complété d'un rapport naturaliste qui fait un bilan global de l'activité naturaliste de l'année avec **473 prospecteurs, 56 000 observations** dont 20 000 sur la flore et **par rapport à 2022** 6000 observations, pour 30-40% d'observateurs en rhopalocères-orthoptères et 50% d'observations rhopalocères. Le total est vertigineux avec **½ million d'observations pour 4 200 espèces sur Nature 79**

Le rapport d'activités 2023 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

François-Marie Pellerin demande la parole pour indiquer qu'il est porteur de 2 mandats dont celui de Christian Geay qui a fait parvenir un message à l'assemblée générale pour motiver son vote sur le rapport d'activités

« J'avais l'intention de participer à l'assemblée générale du 4 mai prochain. Mon épouse ayant été accidentée et demandant une présence constante, il ne sera pas possible d'y participer. Vous voudrez bien m'en excuser. Je demande à François-Marie Pellerin de me représenter et participer à toutes décisions et votes en mon nom lors de cette AG.

J'ai lu avec attention le rapport d'activité. Et j'adresse mes plus vives félicitations et mon très grand soutien pour toutes les actions de l'expertise naturaliste. Bravo! à toute l'équipe de salariés, de grandes compétences, bien reconnues par tous nos partenaires depuis de longues années. Bravo aussi pour tous les suivis auprès de nos partenaires, pour les sentinelles etc..

En revanche, je ne suis pas entièrement d'accord avec le volet environnementaliste de l'association, et en particulier la politique de la chaise vide qui ne fait pas avancer les dossiers. Je demanderai donc à François Marie de s'abstenir en mon nom, de voter le rapport moral.

J'ai vu en dernier point de l'ordre du jour de l'assemblée générale un temps d'échange avec les adhérents. Comme je ne peux pas être présent, je vous fais parvenir quelques mots qui éventuellement pourraient servir de base à une discussion sur les orientations de la partie environnementaliste de l'association »

Anne Faucher indique que le bureau a adressé une réponse à Christian Geay en lui proposant de soumettre sa contribution sur la méthanisation à la commission environnement et Magali Migaud le contactera pour lui proposer de participer à la réunion de la commission sur ce dossier.

François-Marie Pellerin poursuit son intervention en rappelant que l'an passé il s'était abstenu sur le rapport d'activité en raison de l'évolution de la position de DSNE sur le stockage de l'eau, position qui ne lui paraît pas claire. Cette année, il aurait le même avis mais à la lecture de la partie du rapport consacrée à l'eau, il relève des erreurs fondamentales dans l'historique qui révèlent une méconnaissance du sujet et un dévoiement des orientations majoritaires qui étaient de ne plus participer aux réunions sur le stockage de l'eau deviennent une opposition au protocole sans être clairement exprimées. De plus, il relève des oublis dans les rencontres citées et une réflexion inamicale pour la Coordination du Marais Poitevin qui justifient un vote défavorable de sa part si cette partie n'est pas rectifiée.

Anne Faucher répond qu'il n'est pas question de modifier le rapport d'activités qui reflète les actions et positionnements de l'association sur tous ces sujets.

Elle fait procéder au vote par les adhérents du rapport d'activités tel qu'il est présenté

Le rapport d'activité est adopté à la majorité de 61 voix pour, 3 abstentions et 1 vote contre.

▪ **Rapport financier 2023**

Jean-Pierre Georges, référent Finances, présente les comptes et bilan de l'exercice 2023.

Le compte de résultat 2023

Il fait apparaître un total des produits de 811 004 € et de charges de 645 349-€.

Il expose l'analyse de la Commission Finances avec notamment la comparaison avec le budget prévisionnel équilibré à 628 178 €. Il est constaté une maîtrise des charges de + 17 171 € soit + 3% et une forte hausse des produits avec + 182 826 € soit +29% due à l'augmentation de la production et des projets de prestations de services plus avantageux financièrement que les projets subventionnés.

Le résultat d'exploitation positif est de 165 655 €

La comparaison entre les budgets réalisés en 2022 et 2023 fait ressortir une augmentation significative des produits de + 23 % alors que les charges ont diminué de 4%.

Il met en perspective une augmentation des charges de personnel de 8% et les baisses de la sous-traitance de 49% et des charges de fonctionnement de 8%.

Il précise le résultat 2023 en évoquant le constat par le cabinet d'expertise comptable ADECIA d'un résultat exceptionnel de 35 769 € issus de produits de l'année précédente auxquels il faudrait ajouter 58 000 € selon l'analyse complémentaire réalisé par le directeur après l'arrêt des comptes.

Ces constats permettent de réévaluer les résultats des 2 dernières années, à savoir pour 2022 de - 15 000 à + 73 000 € et pour 2023 de + 165 000 à +77 000 €.

Le bilan 2023

Jean-Pierre Georges présente le Bilan qui s'élève à 1 136 120 € soit + 99% en une année

Actif :

Actif immobilisé : 125 936 € soit + 55%

Actif circulant : Le poste Créance client de 438 075 K€ et le poste autres Créances de 375 373 € sont particulièrement importants avec une augmentation de +114%

Disponibilités : Correspond à la trésorerie disponible à fin 2023 avec 180 753 € qui comprend l'avance faite pour la construction de la Maison de la Réserve. Sans cette avance, la trésorerie n'est que de 11 508 € en nette diminution par rapport à 2022 (94 137 €) et très insuffisante pour assurer les paiements réguliers des salaires et charges.

Passif :

Fonds propres : la variation est très significative avec + 213% grâce au résultat positif et aux avances relatives à la construction de la maison de la RNR.

Dettes : Montant de 300 640 € est en légère baisse par rapport à 2022 avec – 1%.

9

L'analyse de la Commission Finances est positive pour :

- L'investissement important des bénévoles de plus en plus valorisée par la déclaration sur Bénévalibre de + 40% mais peut être encore améliorée
- L'implication de l'équipe des salariés, motivée et performante
- Un résultat positif de 150 K€ sur 2022-2023 après 10 ans de résultats financiers proches de zéro
- Un Bilan avec une très forte croissance des fonds propres

Mais une inquiétude demeure pour la trésorerie qui ne permet au 31 décembre 2023 de ne financer que 10 jours d'activité (hors avances pour la maison de la RNR).

Améliorer la trésorerie devient une obligation urgente avec deux axes :

- Améliorer le recouvrement des créances grâce au recrutement d'une Responsable Administrative et Financière et à la modernisation des outils de gestion comptable
- Accroître les fonds propres en anticipant la tendance à l'allongement des délais de paiement et en finançant du temps salarié pour développer le mécénat et les actions environnementales

François-Marie Pellerin demande quels sont les principaux créanciers.

Jean-Pierre Georges précise qu'il s'agit de la Région, la DREAL et Poitou-Charentes Nature qui gère les fonds FEDER pour lesquels il y a 1 an de délai de paiement. Klaus Waldeck intervient pour souligner que PCN n'est pas un financeur mais un intermédiaire entre le financeur, l'Europe, et les associations.

Catherine Lerat s'interroge sur le nombre de postes concernant la comptabilité pour lesquels il a été annoncé que Véronique remplaçait Solène et qu'il y avait un recrutement en cours.

Jean- Pierre Georges répond qu'il s'agit d'une transformation de poste de chargé de comptabilité en responsable administratif et financier, il n'y a bien qu'un seul poste en complément de l'évolution vers l'informatisation des outils de gestion.

Nicolas Cotrel ajoute que face aux difficultés de recrutement sur ce poste, Véronique a permis de rattraper le retard d'enregistrement comptable pour 2024 afin d'activer les paiements.

Mikaël Hugonnet, commissaire aux comptes, remercie Jean-Pierre Georges et la commission Finances pour cette présentation claire et transparente des comptes et bilan 2023. Il s'agit d'une année de transition qui a permis de dénouer les écarts non expliqués dans les comptes 2022 et la situation est désormais plus lisible. Pour sa part, il a certifié les comptes mais partage l'opinion exprimée sur la

fragilité et l'insuffisance de la trésorerie. L'association reste sur des bases solides et le travail structurant entamé est important pour l'avenir.

Pour les conventions réglementées qui concernent les opérations entre l'association et sa gouvernance qui doivent être signalées au CAC, il n'y en a pas pour cet exercice.

Il conclut son intervention sur un avis positif sur des comptes qui reflètent une bonne gestion et une bonne organisation.

Anne Faucher demande à l'assemblée d'adopter les deux résolutions proposées :

- L'assemblée générale approuve les comptes et bilan de l'exercice 2023 faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 165 655 € et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de 165 655 € aux fonds associatifs les portant de 227 954 € à 393 609 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Suivi du 3^{ème} projet associatif 2034-2025**

Les nouveaux statuts prévoient que le suivi du projet associatif fasse l'objet d'une information à l'Assemblée générale.

Anne Faucher rappelle ses orientations stratégiques

- Améliorer l'implication des adhérents
- Structurer, clarifier, évaluer l'activité de DSNE
- Optimiser le fonctionnement de DSNE
- Communiquer sur DSNE
- Elargir les publics potentiels

Ces orientations sont déclinées en sous-objectifs puis en plans d'actions avec un responsable opérationnel, des contributeurs, des dates d'échéance. En 2023, les actions ont fait l'objet d'un suivi synthétique mensuel à chaque CA, d'un suivi détaillé 2 fois par an au CA. Aujourd'hui, il s'agit du premier suivi annuel devant l'Assemblée Générale.

14 actions sont réalisées et 17 sont en cours soit 57,4% des 54 actions programmées en 2023 et 36,5% des 85 actions à réaliser sur 3 ans.

- **Projet Biodiversité**

Anne Faucher rappelle qu'il s'agit d'une des actions du projet associatif.

En effet, alors que l'activité naturaliste de l'association fait partie du cœur de métier de l'équipe naturaliste, il n'y a jamais eu d'axes stratégiques définis en matière de biodiversité. Ce qui ne veut pas dire que la stratégie en la matière n'existe pas mais elle est essentiellement définie par l'équipe et en particulier par Nicolas, le directeur depuis de nombreuses années, le conseil d'administration n'ayant pas de lignes directrices en la matière.

Ce projet est donc essentiel pour servir de feuille de route pour toutes les parties prenantes, il répond à la nécessité de créer un projet commun, porté collectivement, avec le même message pour :

- le CA
- l'équipe
- les adhérents (actuels et futurs)
- la commission Biodiversité
- les partenaires et l'extérieur

Il a été élaboré avec la même méthodologie que pour le 3ème projet associatif :

- un groupe projet constitué d'administrateurs, de salariés et de bénévoles
- un sondage aux adhérents
- une présentation en visio en réunion d'adhérents pour échanges et propositions,
- une présentation en conseil d'administration
- une présentation en réunion d'équipe

Les objectifs stratégiques qui ont été retenus sont les suivants :

- 1 – Affirmer l'identité de DSNE comme un des référents majeurs de connaissance et de protection de la biodiversité en Deux-Sèvres
- 2 - Les critères de choix des projets
- 3 - Renforcer la connaissance de la biodiversité au service des écosystèmes
- 4 - Développer le partage de la connaissance naturaliste et des possibilités d'actions

Ces objectifs ont été déclinés en sous-objectifs et en 77 actions à mettre en place principalement sur 3 ans avec un terme en 2029 pour les 60 ans de DSNE. Les actions sont pilotées par Nicolas (29) et les salariés (30) mais aussi par les administrateurs (14) et des bénévoles (4)

Nicolas Sellier intervient pour demander quels types de critères peuvent être définis pour le choix des actions biodiversité.

Nicolas Cotrel rappelle que, par exemple, DSNE ne travaille pas sur des études d'impact à la différence des bureaux d'études et privilégie des projets de préservation de sites, ou de valorisation uniquement si leur préservation sera bien assurée.

François-Marie Pellerin demande s'il y a des liens avec les projets environnementaux et quels partenariats sont envisagés.

Anne Faucher répond positivement à la première question, c'est déjà le cas par exemple pour les enquêtes publiques et Sentinelles de la Nature mais il est prévu des plans d'actions sur l'organisation à améliorer pour les échanges avec les salariés qui sont les détenteurs des données naturalistes utiles dans ces deux hypothèses soient organisés au mieux.

Magali Migaud précise, sur la deuxième partie de la question, que les partenariats sont mis en place au vu de l'actualité, avec les acteurs historiques mais aussi avec des nouveaux partenaires comme l'UFC Que Choisir sur l'eau potable ou la Confédération Paysanne. Ces partenariats proposés par la commission environnement font toujours l'objet d'une validation par le conseil d'administration.

En l'absence de nouvelles questions, Anne Faucher soumet le projet biodiversité à l'approbation de l'assemblée générale.

Le projet biodiversité est adopté à l'unanimité

▪ **Renouvellement du Conseil d'administration**

Anne Faucher présente le tiers sortant qui se représente à l'exception de Jean-Claude Guérin, pour des raisons de disponibilité liée à son mandat d'élus :

- Anne Faucher
- Klaus Waldeck

Par ailleurs, 3 adhérent.e.s ont répondu favorablement à l'appel à candidatures pour être administrateur.trice

- Fabienne Babin, actuellement invitée à participer aux réunions du CA
- Mathieu Cottave
- Nicolas Sellier, qui a déjà fait partie du CA

Ils se présentent et font part de leur motivation :

Fabienne Babin :

J'habite le marais poitevin et suis retraitée. Ingénieur de formation, j'ai eu des fonctions scientifiques à l'institut Pasteur et dans l'industrie de la santé parapublique et en fin de parcours professionnel en management de projet.

L'eau est primordiale pour la biodiversité et la pérennité des écosystèmes d'où mon implication dans la gestion de l'eau. Depuis fin 2022, je suis représentante DSNE au Comité Ressource Eau (Comité sécheresse départemental). Avec Magali Migaud et Jean Pierre Georges, nous avons été désignés par le CA, référent sur le sujet « Réserves de substitution ». Je suis aussi membre de la Commission Environnement de DSNE.

Je souhaite rejoindre le CA de DSNE car c'est une équipe professionnelle et dynamique.

Mathieu Cottave :

Mon épouse, nos trois enfants et moi-même sommes installés en Deux-Sèvres, à Gourgé, depuis trois ans. Nous avons la responsabilité d'un espace agricole de bientôt 40 hectares sur lequel nous développons une école d'équitation et de l'hébergement touristique (chambres d'hôtes et gîte).

Notre objectif est de devenir société à mission afin d'y développer un espace de biodiversité et de reconnexion au Vivant, autour des chevaux, ouvert plus grand nombre, et favorisant les pratiques régénératives.

Aujourd'hui, je souhaite m'investir au-delà de notre seul espace agricole pour agir au sein d'un collectif. J'apporte avec moi mon expérience actuelle de dirigeant d'entreprise agricole, mon souci permanent de préservation de la biodiversité et de l'environnement, et ma connaissance du monde de l'entreprise.

Nicolas Sellier :

Je propose de ma candidature en tant qu'administrateur de DSNE car c'est une association qui est importante pour moi. En effet, j'ai découvert DSNE par l'intermédiaire de Robert Leveque et Norbert Thibaudeau lors de mes sorties avec Antoine Guyonnet avec qui je partage depuis de nombreuses années l'intérêt pour les lépidoptères et la nature plus généralement. L'équipe de DSNE a toujours été très dynamique et j'ai eu la chance par le passé d'accompagner Nicolas Cotrel dans la mise en place des projets pédagogiques et les aspects "RH" de l'association puisque j'ai déjà été élu administrateur de 2015 à 2021. Mes fonctions professionnelles sont chronophages, néanmoins, avec les nouveaux moyens d'échange et mon envie de m'investir de nouveau dans l'association, je propose de mettre au service de cette dernière mes compétences, mon savoir-faire et mon savoir être.

Les scrutateurs ont dépouillé les votes des adhérents et le résultat du vote à bulletin secret est le suivant

65 votants

- Fabienne Babin : 65 voix
- Mathieu Cottave : 65 voix
- Anne Faucher : 65 voix
- Nicolas Sellier : 65 voix
- Klaus Waldeck : 62 voix

Tous sont élus administrateurs par l'assemblée générale

▪ Cotisations 2025

Jean-Pierre Georges présente les montants des cotisations pour 2025 que le conseil d'administration propose à l'assemblée générale

- Adhésion individuelle : de 20€ minimum à 25€ minimum
- Adhésion familiale : de 25 € à 30 €
- Adhésion à tarif réduit (étudiant, chômeur, ...) : 10 €, maintien à 10 €
- Adhésion association et collectivité : de 30€ à 40 €

Le conseil d'administration rappelle que le montant des cotisations n'a pas été modifié depuis une dizaine d'années et motive ces propositions par le besoin de financement pour 0.5 jour par semaine pour un salarié qui serait consacré au mécénat.

Par ailleurs, le montant reste relativement modique.

Les différents montants des cotisations pour 2025 sont adoptés à l'unanimité.

▪ Budget prévisionnel 2024

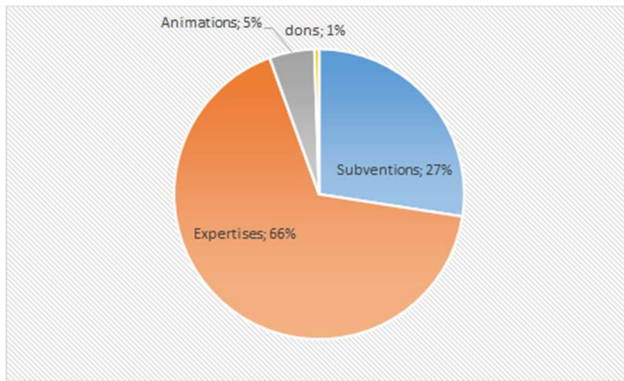
Nicolas Cotrel présente le budget prévisionnel équilibré à **685 130 €** (+ 4,2% par rapport à 2024 à périmètre égal) auquel il convient d'ajouter 460 K€ pour la Maison de la Réserve ce qui monte le budget à **1 145 130 €** et commente les principales tendances.

Ces montants représentent une centaine de projets pour 2024

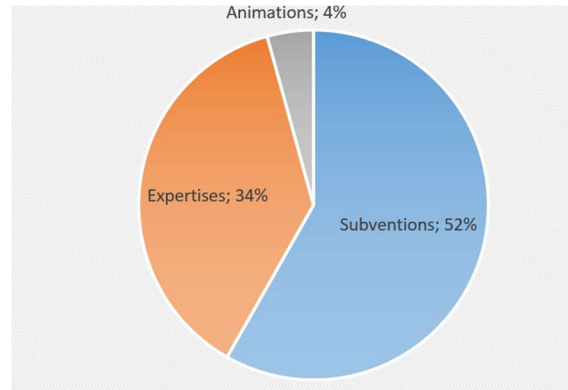
	nb projets	nb jours	total €	% budget
Projets asso régionaux NA (FNE NA, CEN)	8	252	80 045 €	
Projets asso régionaux PC	6	243	15 597 €	
Projets asso départementaux	4	68	33 779 €	
RNR Bocage des Antonins (hors prestations)	2	273	112 922 €	27%
Dons	2	10	4 500 €	1%
Projets conventionnés	14	129	140 482 €	
Expertises CEN	11	212	220 709 €	
Expertises Natura 2000	5	103	97 582 €	
Diagnostics syndicats de rivières	4	5	2 403 €	
Diagnostics divers collectivités	4	13	43 639 €	
Expertises entreprises	7	36	86 332 €	66%
Animations grand public	-	50	12 000 €	1%
Programmes scolaires (presta, sub)	18	142	39 560 €	4%
TOTAUX	85	1534	889 550 €	

Prévisions de produits

hors Maison de la Réserve



avec Maison de la Réserve



Les variables de l'année sont liées aux projets ...en dépenses comme en produits / nouveautés

- DSNE porte des chantiers mare chez 10 agriculteurs (10k€)
- Un stage pour préserver le Damier de la succise (14k€)
- Un portage de chantier pour préserver une colonie prioritaire (7k€)
- De l'infographie et des impressions pour les 5^e et 6^e livrets (7k€)

Les produits sont composés des subventions et des prestations

- **Subventions de la Région Nouvelle Aquitaine pour la Gestion des suivis Natura 2000** (25k€ pour 2 ans sur l'Agrion de mercure et 4 vallées et les Suivis Chiro de Ste Ouenne et Loubeau) **et de la Communauté de Communes de Val de Gâtine pour la RNR** (22,5K€ pour 3 ans)
 - **Prestations pour des expertises**
 - **pour d'autres associations** (25k€ pour les diagnostics CEN des tourbières de Prin-D et des prairies de Lezay, suivi de Clussais la Pommeraie, la sous-traitance du GODS pour l'étude du Cébron et de Beaurepaire, les suivis Amphibiens : POP Amphi sur Bougon-Avon et forêt de Chizé-Aulnay (SHF), Sonneur à ventre jaune (GMHL)...
 - **pour l'Etat (Armée)** (20K€ pour les suivis sur le terrain de la Roche Pichet)
 - **pour des Entreprises** (+17k€)
 - **Pour la Maison de la RNR du Bocage des Antonins, la 1^{ère} de Nouvelle-Aquitaine**
 - **En 2023**, achat de la parcelle et 1ers aménagements extérieurs
 - **En 2024 et 2025**, la construction/réhabilitation
 - **Les principaux partenaires et projets :**
 - **La région Nouvelle Aquitaine**
RNR Bocage des Antonins
Projets PCN et FNE NA
Projets DSNE
Suivis Natura 2000 (depuis 2023)
- Et indirectement
- Appels à projet Nature et transition
 - Financement des diags du CEN...
 - **L'Europe via la Région Nouvelle Aquitaine**
Projets PCN et FNE NA
- Et indirectement
- Cofinancement du CEN...
 - **Les autres collectivités**
Agence de l'Eau Loire Bretagne : cofinancement RNR
Etat : France plan de relance, exceptionnel, DREAL : en forte baisse, DDSCPP : fonds de vie associative
CD 79 : 5000 € / an ...Cofinancement du CEN...

▪ Projets naturalistes et pédagogiques pour 2024

Nicolas Cotrel présente les principaux projets pour l'année :

Les projets associatifs PCN et FNE NA :

Coordonnés par DSNE :

- Création/restauration de mares chez les agriculteurs
- La RNR du Bocage des Antonins
- Inventaires Natura 2000
 - Agrion de mercure (Thouet, Magot, Magnerolles, Boutonne),
 - Sonneur à ventre jaune
 - Amphibiens (forêt Chizé-Aulnay, Avon)
 - suivi des 2 sites chiroptères

Coordonnés par PCN :

- Flore des rivières en PC (n2/3) coordonné DSNE
- Inventaire des mares (3/3) + chantiers
- Plans d'action : Chauves-souris / Libellules / Loutre / Papillons
- Veille botanique (n2)
- Mise à jour des ZNIEFF (n12)

Coordonnés par FNE NA

- Chauves-souris cavernicoles prioritaires (9/10)
- Micro-mammifères (3/3)
- Mulettes : plan d'action
- Vieux arbres (nouveau)

Les expertises et prestations

Dans le Niortais :

- Diagnostic CEN des tourbières de Prin-Deyrançon
- Ou Observatoire Marais poitevin odonates

Dans le Mellois

- Diagnostics et suivis de sites CEN étang de Chevais + prairies de Lezay + compensatoires LGV

Dans le Haut Val de Sèvre

- Diagnostic terrain militaire avec le CEN Roche Pichet

En Gâtine

- Projet de St Pardoux-Soutiers
- Diagnostic Lac du Cébron

Dans le Bressuirais

- Suivi CEN de l'étang de Beaurepaire

Dans le Thouarsais

- Espaces publics extraordinaires du Thouarsais/ chantiers

Animations et vie associative

- **89 sorties** : numérique cette semaine + papier 19/02 dont **61 sorties DSNE**
Essentiellement des commandes et des projets associatifs (dont formations) par l'équipe
6 animateurs bénev : Martial, JC Jude, A Guyonnet, A Santilan, S Charrier, M.Boullant. Arrêt Michel

- **Projet pédagogique les Mal-Aimés**
- **Et des Chantiers participatifs**

Habituels : Puits d'enfer, RNR, Pressoir, Galuchet et nouveaux : Pelouses St Géréroux...

■ **Temps d'échange avec la salle**

Solène Berton qui représente Agrobio 79 se félicite des échanges et évoque la possibilité de nouveaux partenariats à engager entre les deux structures.

Raphaël Grimaldi, responsable CEN NA en 79, remercie DSNE pour le partenariat complémentaire et excellent entre CEN et DSNE qui est à l'initiative de nombreux projets du fait de sa connaissance du terrain, 25 des 55 sites fonciers gérés par CEN NA. De par sa compétence, DSNE cible les sites prioritaires avec de forts enjeux biodiversité. Elle sait également apporter sa contribution pour élaborer des plans de gestion adaptés aux enjeux de chaque site. Avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le CEN va renaturer en zone humide l'étang de Chevais (le plus grand du sud Deux-Sèvres) et dont DSNE a commencé le diagnostic. DSNE interviendra également sur les Espaces Naturels Sensibles du département et co-anime avec le CEN plusieurs sorties inscrites au calendrier inter-associatif. Il remercie DSNE pour la qualité de ses interventions.

Jean Collon, de Gâtine Environnement, fait part des importantes nuisances olfactives intervenues sur le centre de gestion des déchets géré par Suez à Amailloux. Une pétition est en cours pour demander à l'Etat de faire son travail pour imposer à Suez de faire des travaux. Il invite les participants de l'assemblée à la signer.

Anne Faucher sollicite auprès des nouveaux adhérents la parole pour évoquer leur intérêt à nous rejoindre et leur retour d'expériences

Marie Withead, nouvelle adhérente et par ailleurs la nouvelle présidente du CPIE de Gâtine poitevine, est contente de découvrir toutes les activités de DSNE. Elle est demandeuse d'une rencontre avec le bureau pour un échange entre les deux associations.

Béatrice Monbrevil, enseignante à la retraite, a adhéré récemment. Elle a fait découvrir à ses élèves la nature mais elle a beaucoup de choses à apprendre et souhaite le faire avec DSNE.

Fabienne Cuccini a adhéré car elle a toujours été intéressée par la nature et est attentive à son évolution dans le département. Elle a découvert avec intérêt l'activité de DSNE au cours de l'assemblée générale, elle regrette seulement l'utilisation fréquente d'acronymes.

Anne Faucher remercie les participants pour leur présence et clôt l'Assemblée Générale.

L'assemblée Générale se termine par un verre de l'amitié à 17h00.